

5^e RGPH

Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation du Burkina Faso

CHIFFRES CLÉS DES RÉSULTATS DÉFINITIFS

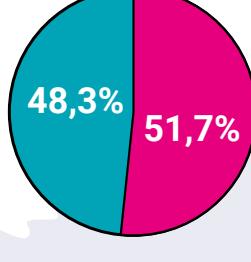
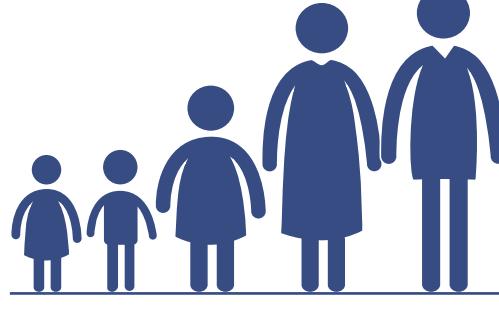
Une Population totale quadruplée en 44 ans (1975 à 2019)

20 505 155 habitants

3 908 847 ménages

soit 5,2 personnes/ménage

La population augmente de 2,94% par an



Une population majoritairement féminine

Femmes : 10 604 308, soit 51,7%

Hommes : 9 900 847, soit 48,3%

Une population extrêmement jeune :

Enfants de moins de 15 ans : 45,3%
Jeunes de 15-34 ans : 32,6%
Adultes de 35-64 ans : 18,7%
65 ans et plus : 3,4%



L'âge moyen des burkinabè est de 21,7 ans

Une population à majorité rurale :

15 145 043 habitants,
soit 3/4 de la population totale
vivent en zone rurale

contre 5 360 112 habitants,
soit 1/4 de la population totale,
en zone urbaine



Un accroissement de l'espérance de vie de 5,2 ans

61,9 ans en 2019

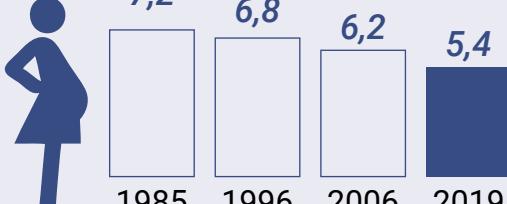
(64,0 ans pour les femmes
contre 60,0 ans pour les hommes)
contre 56,7 en 2006



Taux de chômage :

Taux de chômage BIT : 7,1% en 2019
Taux de dépendance économique : 325,2%

Une fécondité (ISF) en baisse depuis 1985



Des femmes cheffes de ménage de plus en plus nombreuses :

En 2019, 16,0% des chefs de ménage sont des femmes
contre 11,0% en 2006



Importante possession de téléphone cellulaire

86,1% des ménages possèdent au moins un téléphone cellulaire



2019

DONNÉES CLÉS

Unité - Progrès - Justice

BUURKINA FASO



Cinqième Recensement de la Population du Burkina Faso

RGPH
5^e

Ministère de l'Économie,
des Finances et de la Prospective
Secteur Général
Comité National du Recensement
Institut National de la Statistique
et de la Démographie

Institut national de la statistique et de la démographie (INSD)

Avenue Pascal ZAGRÉ, Ouaga 2000
01 BP 374 Ouagadougou 01 – Burkina Faso
Tél. : (00226) 25 49 85 02 - Fax : (00226) 25 37 62 26
Site internet : www.incd.bf - Email : incd@incd.bf



Financement partiel par l'Etat Burkinafabe, le RGPH a bénéficié également de la contribution technique et financière des Agences du Système des Nations Unies (UNFPA, UNICEF, OIM, UNHCR), la Coopération Suédoise, la Banque Mondiale, l'Union Européenne et la Coopération Italienne. Le présent document met à la disposition des utilisateurs, de six Divisions.

Doutre le Comité national du recensement (CNR) et ses organisations déconcentrées, le Comité de pilotage et le Bureau central du recensement (BCR), la structure d'exécution du 5^e RGPH comprend un Comité technique d'appui au Bureau central du recensement (CTAV/BCR). Composé

Chaque ménage recensé au niveau général de la Population et de l'Habitat du Burkina Faso